

■ **AUBERGE DE LA CHAUX-D'ABEL Sàrl en liquidation**, à La Ferrière, exploitation d'un café-restaurant, société à responsabilité limitée (FOSC no 32 du 18.02.2003, p. 3, publ. 866868). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actifs par ordonnance du 25.02.2003 du Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville.

Journal no 860 du 24.03.2003
(00925018 / CH-073.4.009.678-5)